

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 35388 Numéro SIREN : 879 079 986 Nom ou dénomination : A.C. RANELAGH

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2023 sous le numéro de dépôt 108077

06 DEC. 2023

Sous le N° 108077

A.C. RANELAGH

Société Par Actions Simplifiée au Capital de 5.000 Euros
Siège Social : 79, Rue du Ranelagh 75016 - PARIS
879 079 986 R.C.S Paris (2019 B 35388)

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT PAR LE PRESIDENT

Conformément à son rapport de gestion, le Président a proposé d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, soit la somme de 76.353,51 Euros, au poste report à nouveau actuellement créditeur de 68.411,88 Euros, et qui après affectation restera créditeur de 144.765,39 Euros.

**DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'A.G.O DU 30 JUIN 2023**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés approuve les propositions du Président, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 76.353,51 Euros, décide d'affecter ledit résultat au poste report à nouveau, actuellement créditeur de 68.411,88 Euros, et qui après affectation restera créditeur de 144.765,39 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL



A.C. RANELAGH

SAS au capital de 5.000 Euros
Siège Social : 79, rue du Ranelagh - 75016 - PARIS
879 079 986 RCS PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2022**

*Copie certifiée conforme
à l'original*



CABINET PNA

Société d'Expertise Comptable - Commissaire aux Comptes - Membre de la Compagnie de Paris
SAS à capital variable au minimum de 50.000 Euros - 351 448 121 RCS CRETEIL - APE 6920Z
Siège Social : 12 bis, avenue de la Tourelle - 94100 - SAINT MAUR DES FOSSES
Tél. 01 43 70 55 44
e-mail : contact@pna-ec.fr

A.C. RANELAGH
SAS au capital de 5.000 Euros
Siège Social : 79, rue du Ranelagh - 75016 - PARIS
879 079 986 RCS PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C. RANELAGH, relatifs à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} JANVIER 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaire aux comptes de la société A.C. RANELAGH par décision de l'Associée unique en date du 3 décembre 2019.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

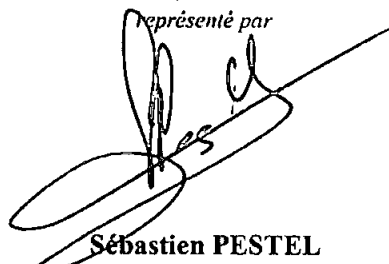
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à St-Maur-des-Fossés, le 15 juin 2023

CABINET PNA

représenté par

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sébastien Pestel', is written over a horizontal line.

Sébastien PESTEL
Commissaire aux comptes

A.C. RANELAGH

Société Par Actions Simplifiée au Capital de 5.000 Euros

Siège Social : 79, Rue du Ranelagh 75016 - PARIS

879 079 986 R.C.S Paris (2019 B 35388)

LES COMPTES ANNUELS DU 1^{er} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Ranelagh', is written over the text 'COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL'.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.C. RANELAGH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		79 RUE DU RANELAGH 75016 PARIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 7 9 0 7 9 9 8 6 0 0 0 2 9		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			AC	
		Frais de développement *	CX			CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF			AG	
		Fonds commercial (1)	AH	590 000	AI	590 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN			AO	
		Constructions	AP			AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	113 224	AS	61 920	51 303
		Autres immobilisations corporelles	AT	223 867	AU	44 087	179 779
		Immobilisations en cours	AV			AW	
		Avances et acomptes	AX			AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT	
		Autres participations	CU			CV	
		Créances rattachées à des participations	BB			BC	
		Autres titres immobilisés	BD			BE	
Prêts		BF			BG		
Autres immobilisations financières*		BH	23 639	BI		23 639	
TOTAL (II)			BJ	950 731	BK	106 008	844 722
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			BM	
		En cours de production de biens	BN			BO	
		En cours de production de services	BP			BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR			BS	
		Marchandises	BT	96 655	BU		96 655
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 039	BY		6 039
		Autres créances (3)	BZ	89 364	CA		89 364
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	446 378	CG		446 378	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 416	CI		5 416	
	TOTAL (III)	CJ	643 853	CK		643 853	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	1 594 584	IA	106 008	1 488 576
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.C. RANELAGH		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000 ...)			DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	68 411	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	76 353	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	150 265	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	897 966	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	296 974	
	Dettes fiscales et sociales			DY	68 889	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	74 480	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 338 310		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 488 576		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 338 310
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A. C. RANELAGH							Néant ☐ *		
							Exercice N		
							France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
							Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	3 372 784	FB		FC	3 372 784	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	3 372 784	FK		FL	3 372 784	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	12 546	
	Autres produits (1) (11)						FQ	7 471	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	3 392 802	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	2 408 564	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	13 646	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	371 997	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	8 247	
	Salaires et traitements*						FY	332 603	
	Charges sociales (10)						FZ	77 557	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	43 118	
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1 177	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	3 256 913
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	135 888	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)							GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	31 701	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)							GU	31 701	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(31 701)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	104 187	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS A.C. RANELAGH		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 270	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 270	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(4 270)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	23 564	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 392 802	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 316 448	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	76 353	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	12 546
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	274
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
Pénalités, amendes fiscales et pénales					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
					70	
Dons, libéralités					4 200	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.C. RANELAGH										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	590 000	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	106 624	KT		KU	6 600
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	188 410	KW		KX	10 525	
	Matériel de transport *				KY		KZ		LA	17 990	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	6 942	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	301 976	LO		LP	35 115	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	19 973	IU		IV	3 665		
TOTAL IV				LQ	19 973	LR		LS	3 665		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	911 950	0H		0J	38 780

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
		1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D0		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	590 000	IX				
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	113 224	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	198 935	MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	17 990	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	6 942	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IV		NG		NH	337 091	NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W			
		Autres participations		I0		OX		0Y		0Z			
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	23 639	2G					
TOTAL IV		I3		NJ		NK	23 639	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		0K		0L	950 731	0M	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.C. RANELAGH</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	40 272	QA	21 647	QB		QC	61 920		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	20 505	QE	19 492	QF		QG	39 998		
	Matériel de transport	QH		QI	589	QJ		QK	589		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 111	QM	1 388	QN		QO	3 499		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	62 889	QV	43 118	QW		QX	106 008		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	62 889	ØP	43 118	ØQ		ØR	106 008		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A.C. RANELAGHNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (I) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R
	Sur comptes clients		6T	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (I) *		6X	6Y	6Z
	TOTAL III		7B	TY	TZ
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.C. RANELAGH										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	23 639	UV		UW	23 639		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	6 039		6 039				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (U0 antérieurement constituée))			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	5 191		5 191				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	7 183		7 183				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	76 990		76 990				
	Charges constatées d'avance			VS	5 416		5 416				
TOTALUX			VT	124 458	VU	100 819	W	23 639			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	296 974		296 974						
Personnel et comptes rattachés		8C	10 724		10 724						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	32 313		32 313						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	23 564		23 564					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	150		150					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 138		2 138					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	897 966		897 966						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	74 480		74 480						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	1 338 310	VZ	1 338 310						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe 2022**ANNEXE**

Annexe au bilan avant répartition, dont le total est de 1 488 576 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le chiffre d'affaires HT est de 3.372.784 euros, dégageant un bénéfice de 76 353 euros.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Durant l'exercice écoulé, la Société toujours confrontée à la crise covid a dû maintenir sa vigilance pour faire face aux problèmes de pénurie et d'approvisionnement, de gestion des effectifs et des mesures de protection sanitaire vis-vis des membres de son personnel et de sa clientèle.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, définies par les dispositions législatives et réglementaires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

L'analyse des postes de l'actif immobilisé n'a pas révélé d'impact significatif pouvant nécessiter une décomposition des biens immobilisés, ou une modification des plans d'amortissements en fonction de leur durée réelle d'utilisation.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'autorité des normes comptables n° 2014-03 du 5 Juin 2014 relatif au Plan Comptable Général

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe 2022

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

*** Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles**

IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
- Installations techniques	Linéaire	5 ans
- Installations générales	Linéaire	10 ans
- Matériel bureau & informatique	Linéaire	5 ans

*** Composition du capital social**

Le capital social est fixé à 5.000 Euros, divisé en 500 actions de 10 Euros de valeur nominale.

Variation Capitaux Propres	31/12/21	+	-	31/12/22
Capital	5 000 €			5 000 €
Réserve légale	500 €			500 €
Report à nouveau	52 713 €	15 699 €		68 412 €
Résultat	15 699 €	76 353 €	15 699 €	76 353 €
Totaux	73 912 €	92 052 €	15 699 €	150 265 €

*** Mode d'évaluation des stocks**

Les stocks ont été évalués à partir d'un inventaire physique chiffré aux derniers prix des factures d'achats hors taxes.

*** Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

Niveau de résultat	Avant impôts	impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	135 888	32 557	103 331
Résultat financier	-31 701	-7 925	-23 776
Résultat exceptionnel	-4 270	-1 068	-3 202
TOTAL	99.917	23.564	76.353

*** Transferts de charges de personnel** : 12.546 €

*** Ventilation de l'effectif moyen**

Cadres	1
Employés (tous niveaux)	10
Total	11

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe 2022

CHARGES A PAYER**DETTE SOCIALES****12 869,00 €uros**

Congés à payer bruts	10 724,00
Charges sur congés à payer	2 145,00

DETTE FISCALES**940,00 €uros**

Taxe formation	940,00
----------------	--------

AUTRES DETTES**74 480,00 €uros**

EDF	33 660,00
Honoraires	9 200,00
Intérêts comptes courants	30 032,00
Charges diverses	1 588,00

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**CHARGES CONSTATEES D'AVANCE****5 416,00 €uros**

Entretien	330,00
Assurances	5 086,00

PRODUITS A RECEVOIR**PRODUITS A RECEVOIR****76 990,00 €uros**

Ristournes	70 323,00
ASP	6 667,00

TABLEAUX DIVERS

- Mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé	Tableau N° 2054
- Amortissements pratiqués par catégorie	Tableau N° 2055
- Provisions pratiquées par catégorie	Tableau N° 2056
- Echéances des créances & dettes à la clôture	Tableau N° 2057